



Données essentielles de la convention de subvention n° DTBS/BTM/11/2022

Les informations relatives à l'autorité administrative attribuant la subvention :		
1	nomAttribuant	Voies Navigables de France - Direction territoriale du bassin de la Seine et Loire aval
2	idAttribuant	130 017 791 00034
3	dateConvention	2022-12-29
4	referenceDecision	DTBS/BTM/11/2022
Les informations relatives au bénéficiaire de la subvention :		
5	nomBeneficiaire	ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS
6	idBeneficiaire	501 639 165 00015
Les informations relatives à la subvention :		
7	objet	PARM : Expérimentation de report modal visant à examiner la faisabilité de 10 voyages d'éléments de voirie (bordures, dalles, pavés), et matériaux BTP au départ d'ARGENTEUIL à destination de quais à usages partages HAROPA à PARIS intra muros.
8	montant	44 790.00 €
9	nature	Aide en numéraire
10	conditionsVersement	Unique
11	datesPeriodeVersement	2022-12-29
12	idRAE	
13	Notification UE	Oui
14	pourcentageSubvention	1